

# CR REUNION COMCOM MATHEYSINE - AVENIR DE LA STATION DE L'ALPE DU GRAND SERRE

26 AOUT 2021 17H30 – Le chardon bleu – La Morte / L'Alpe du Grand Serre

**Animé par Coraline Saurat (président COMCOM Matheysine) – Raymond Maslo (maire La Morte) - Cabinet Agate et CIME**

En présence de MN Battistel – A. Chattard – Gille Strappazon– Dominique Le Traou – M.Claire Dechaud – Mehdi Kerbati – Carole Druard ...

Coraline Saurat remercie toutes les Mortillonnes et Mortillons présents, tous les gens concernés et tous les élus qui se sont déplacés en nombre. Elle rappelle son attachement à la station.

Elle reconnaît que cette réunion informative est tardive, mais mieux vaut tard que jamais. Elle rappelle aux présents qu'elle a été élue le 8 juillet dernier et que depuis elle a pris le dossier « Alpe du Grand Serre » à bras le corps. Elle confirme que la prise de compétence par un professionnel de la gestion et de l'aménagement est la solution la plus équilibrée aux yeux du Conseil. Plutôt que de donner des subventions pour combler un déficit d'exploitation (dû principalement aux obligations de contrôle sur du matériel vieillissant), il vaut mieux donner des subventions pour payer des équipements neufs.

Cette décision de prise de compétence a été entérinée fin janvier 2021. Avec le cabinet Agate (qui a travaillé en collaboration avec le cabinet CIME), il a été envisagé 3 scénarii : Maintien du parc en l'état (scénario écarté) – Démantèlement des installations d'hiver et se développer pour 4 saisons (écarté) – Remonter la station à 1750 m pour l'hiver et développer les 4 saisons.

C'est ce dernier scénario qui a été choisi et qui a conduit à faire un appel pour une DSP (Délégation de Service Publique) le 10 juin dernier. C'est le scénario le plus risqué, car le plus coûteux, mais c'est le plus ambitieux. Un dossier est déjà en cours dans le cadre du Plan Montagne pour obtenir des subventions permettant de le réaliser. Il faut aussi convaincre les 43 maires et les 62 conseillers communautaires.

Cela montre son ambition pour la station, pour qu'elle poursuive et développe son activité. La station est un atout pour le territoire. Coraline Saurat s'engage pour une autre réunion à venir pour travailler en bonne intelligence, en concertation, pour l'intérêt de notre commune et notre territoire.

Ensuite, M. P.Yves Groussel – CIME (partenaire d'AGATE) rappelle que les deux sociétés travaillent depuis près de 2 ans sur le projet. Il nous montre donc un PWP expliquant les tenants et aboutissants du projet.

Il rappelle que la situation existante avec :

- du matériel (surtout les télésièges de La Blache et du Serriou) de plus de 30 ans qu'il faut revoir tous les 5 ans générant des charges en hausse imposées par les contrôles réglementaires
- un contexte climatique qui annonce une perte de 15cm de neige en moyenne tous les 10 ans à 1300 m et qui indique qu'il sera difficile d'avoir un manteau neigeux pérenne pour une saison en dessous de 1500m.
- nos atouts : environnement naturel – diversité des balades-randonnées – Site et lieu à visiter – tarification attractive – activités pour les enfants (à renforcer)
- nos faiblesses : qualité du domaine skiable (matériel vieillissant) –

Le scénario 1, qui prévoyait d'arrêter l'activité ski mais poursuivre les activités neige et pleine nature est le moins bon du point de vue économique.

Le scénario que l'on nomme « Rebond » propose le ski en hiver et les activités toutes saisons. Il a été validé. Il faut rappeler qu' 1€ de remontée mécanique génère à 5/6€ pour d'autres activités (ludiques, sportives, restaurants, achats...)

La cible principale est la famille et les enfants (de nombreux centres de vacances). En 2e, les séjournants (résidents secondaires et résidents à la semaine), en 3e les visiteurs à la journée.

L'offre hiver sera renouvelée et l'offre estivale développée (avec les bons points de la descente VTT et la base de loisirs).

La restructuration

- Liaison directe 1350 / 1750 m (sur le plateau non utilisé actuellement) en 10mn au lieu de 25 mn. Avec un télémix (TMX) ou un télécabine (TCB). Cela devrait permettre 100 j d'exploitation.
- 2e porte d'entrée : les cochettes (pas de nouveau matériel au départ du projet)
- Reste la liaison avec les Bergeries : soit 2 téléskis (TSK) soit 1 télésiège (TSK) et le Serriou raccourci
- A 1750m, 1 bâti de 100 m2, avec super panorama (Eté / Hiver). Raymond Maslo rappelle l'exposition très forte au vent sur ce plateau, à prévoir pour l'emplacement du bâtiment !
- Pour l'été, utilisation de la cabine jusqu'à 1750m rendra plus facile l'accès aux balades sur les Crêtes + Kart pour l'été + alpagistes/pastoralisme .... (ceci n'est pas définitif, ce sont des pistes de développement – voir le délégataire).
- La commercialisation devra être assurée par le délégataire (idem AGS Nature) et en synergie avec Matheysine pour la promotion du site.
- 2e phase, plus tard, moderniser les matériels des Bergeries (TK Parché)

Coût de la restructuration : 10.75 M€

Devrait être payé par 50% de subventions (Plan Montagne) – 3 M€ la COMCOM – 3M€ le délégataire  
Recettes moyennes actuelles : 1.2 M€ devront être portées à 2 M€ (grâce aux 600 lits supplémentaires construits + plan de revalorisation des lits froids en lits chauds).

Raymond Maslo fait remarquer que pour l'implantation des 600 lits, le lieu noté sur le projet n'est pas constructible (zone avalancheuse).

Ensuite, Emmanuel Petit de AGATE rappelle ce qu'est une DELEGATION DE SERVICE PUBLIQUE. Les remontées doivent être publiques, mais leur exploitation est déléguée à un professionnel pour une meilleure exploitation. Il rappelle que la DSP a été émise le 10 juin (c'est un avis d'appel publique à concurrence) et que la réception des offres est prévue lundi 30 août à midi. Il y aura donc une réunion du conseil communautaire lundi après-midi pour étudier la ou les offres reçues.

Il y aura ensuite une phase de négociation.

Pour aboutir à la signature de la délégation fin novembre 2021.

OUVERTURE AUX QUESTIONS

1. Pourquoi le nouveau télécabine n'ira pas au Serriou ? Le fait de s'arrêter à 1750m risque de

recréer un bouchon pour aller aux Bergeries !?

Il y a deux options pour aller plus haut, 2 téléskis ou 1 télésiège et le télésiège du Serriou raccourci et il y aura du ski sur place (débutants et ceux qui veulent skier en bas et aux vallons).

2. Combien de candidats ont postulé ?

On ne saura que lundi. On souhaite qu'il y en ait au moins un. Si nous avons un candidat, il faudra analyser l'offre et le projet économique. Il faudra au moins une semaine d'analyse et de discussions avant la phase de négociations.

3. Préservation du site, qu'en est-il ?

La station, c'est notre patrimoine. On veut le préserver. A. Chattard réaffirme que la préservation du massif est importante car c'est notre atout. Dans le cadre du plan montagne, tous les aspects environnementaux sont abordés et doivent être respectés. On va construire 1 télécabine, mais on va démonter d'anciennes installations. Le bâtiment sera respectueux des normes.

4. Neige de culture – est-ce prévu pour Porte Sud ?

Raymond Maslo dit que l'extension du réseau pour la neige de culture est en projet depuis longtemps. On est toujours en recherche de solutions (lac de retenue au Serriou...)

5. Cet hiver, peut-on prendre notre forfait en prévente en Septembre ?

Raymond Maslo précise que les équipes d'AGS Nature sont toujours à pied d'œuvre, que les grilles tarifaires ont été votées, donc on peut prendre le forfait.

De plus s'il n'y a pas de délégataire, ou si on ne s'est pas entendu, il pense que la régie AGS Nature continuera. Il faut donc bien prendre son forfait annuel !

6. Comment allez-vous pouvoir investir 11 M€ avec un CA d'1.2 m€ environ et des charges de 250 k€ par an ?

C'est justement le but du projet. Créer des lits pour avoir plus de clientèle et investir dans des nouveaux matériels pour pouvoir mieux skier et plus longtemps.

7. PLU – Hébergement prévu vers la mairie. Ou partira le télécabine ?

Coraline Saurat dit que le délégataire aura son mot à dire. Mais qu'il faudra s'installer à l'endroit le mieux adapté. En ce qui concerne le projet immobilier, Raymond Maslo dit que l'on gardera le col avec l'alpage, sans le dénaturer. Le PLU est restrictif. A la Blache, il est impossible de construire (carte des risques d'avalanches). Il faudra voir pour l'installation avec le délégataire et le promoteur.

8. Les prix des forfaits vont-ils augmenter ?

Pour l'instant, ils ont été votés pour 2021/22 et peuvent être pris avant le 30/9 à des prix « prévente ». Ils sont donc stables pour cette saison.

Coraline Saurat dit que les préventes ont toujours bien marché pour AGS Nature, et que c'est un point très positif dont elle parlera avec le délégataire. Par la suite, c'est l'exploitant qui fera ses prix.

9. Y a-t-il eu une comparaison avec d'autres stations que la nôtre ? Comment faire 60% de CA en plus ? Quelle sera l'identité de la station ?

Cela a été fait au préalable (St Jean d'Aulps & Thollon les Mémises en Haute Savoie).

Le CA en plus se fera avec les « lits » en plus et l'identité « Famille ».

10. Y aura-t-il une cohésion côté urbanisme ?

Ceci ne dépend pas de la COMCOM. Les parkings, les constructions, les rues piétonnes... tout ceci dépend de la mairie (voir les états généraux de 2014)... On ne fera pas de « grandes barres », les 600 lits sont prévus sur 3 petits immeubles de 3 étages (pierre/bois).

11. Vous parlez de visiteurs à la journée, pas de desserte en bus suffisante (seulement 2 semaines pendant les vacances d'hiver Zone A) ? Vous parlez des Cochettes comme 2<sup>e</sup> porte d'entrée, quid du matériel ?

Des discussions auront lieu avec la Région pour améliorer la desserte et permettre un accès au plus grand nombre. En ce qui concerne les Cochettes, le matériel sera maintenu en l'état, au début du projet, et le stationnement sera valorisé.

12. Des exemples de stations ailleurs :

Tyrol : station à 1000m – Télécabine pour espace ski à 2000m, hiver comme été. Cela fonctionne.

La loge des gardes : station au sud de l'Allier – à 1000m – 1150 m point d'altitude ( !) – Rachetée par un particulier. Bassin d'habitants faible et pourtant c'est plein l'été, 13 activités différentes.

Coraline Saurat affirme que la diversification sera amplifiée l'été comme l'hiver (luge 4 saisons, kart 3 roues...).

13. Quel est le calendrier du projet ?

La DSP sera signée fin novembre 2021. Travaux et changement des appareils 2023/2024 et réalisation des hébergements. Nouveau domaine en 2025.

14. Quelles activités pour ceux qui ne skient pas ?

Nous souhaitons faire revenir les familles, les enfants donc des débutants qui deviendront des skieurs... Cela dépend aussi de politiques sociales (faire du ski à l'école)...

Le projet concerne l'été et l'hiver, donc nouvelles activités. Coraline Saurat dit qu'il y a aussi à repenser l'offre de façon globale « Matheysine » (piscine, musée, cinéma...).

L'office de Tourisme est intercommunal, cela va se faire.

15. Dans les nouveaux bâtiments à créer, il faudrait penser aux salles de télétravail.

16. Y a-t-il un pilote dans l'avion ?

Coraline Saurat répond que c'est la CCM qui pilote, et qu'elle convient que l'information a trop tardé avec l'ancien exécutif. Elle assure qu'elle reviendra rapidement pour annoncer la suite du projet et qu'il y aura une commission de suivi avec des Mortillons.